

VILLE DE  
SAINT MÉDARD  
EN JALLES



## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

### DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA GIRONDE. DÉCISION

#### Séance du 18 juillet 2020

L'an deux mille vingt , le dix huit juillet à 09:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

#### Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, M Mallein, Mme Pomi, M Morisset, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, M Bessière, Mme Courrèges, Mme Picard, Mme Branas, M Hélaudais

#### Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Croizet à M Royer  
Mme Vaccaro à Mme Branas  
M Augé à Mme Picard  
M Acquaviva à Mme Picard

**Secrétaire de séance : M Bruno Cristofoli.**

La séance est ouverte,

Délibération du : 18 juillet 2020  
Rendue exécutoire le : 21 juillet 2020  
Publiée le : 21 juillet 2020

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

# Délibération du conseil municipal

Séance du 18 juillet 2020

## DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA GIRONDE. DÉCISION

M Stéphane Delpeyrat, Maire, présente le rapport suivant.

**Considérant** la nécessité de désigner des représentants municipaux auprès du Syndicat d'Énergie Électrique de la Gironde.

Sur proposition du Maire,

**Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,**

**Désigne** dans les conditions ci-après, les représentants de notre commune :

**Syndicat d'Énergie Électrique de la Gironde :**

4 délégués :

- M. Claude Joussaume
- M. Pascal Tartary
- M. Éric Mallein
- M. Kevin Roscop

**Autorise** Monsieur le Maire, ou en son absence son représentant, à notifier la présente décision au SDEEG.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **30 POUR, 0 CONTRE et 9 ABSTENTION(S)**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 18 juillet 2020

pour expédition conforme

Le maire,



*Stéphane Delpeyrat*  
Stéphane Delpeyrat



## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG20_063
Date de la décision :	2020-07-18 00:00:00+02
Objet :	DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE DE LA GIRONDE. DÉCISION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3.4 - autres
Identifiant unique :	033-213304496-20200718-DG20_063-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20200718-DG20_063-DE-1-1_0.xml	text/xml	949
Nom original :		
DG20_063.pdf	application/pdf	406963
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20200718-DG20_063-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	406963

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 juillet 2020 à 09h24min52s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 juillet 2020 à 09h24min53s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 juillet 2020 à 09h24min55s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 juillet 2020 à 09h27min28s	Reçu par le MI le 2020-07-21